



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA GRIGNONNAIS

SEANCE DU 29 MARS 2019

N°20-2019

NOMBRE DE CONSEILLERS		OBJET
En exercice	15	FINANCES
Présents	12	Compte Administratif 2018 Commerce
Votants	12	

◇ Convocation du 22 mars 2019 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil dix-neuf, le vendredi vingt-neuf mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le 22 mars, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Monique JAMIN, Maire

Etaient présents : Mme Monique JAMIN, M Lionel TRIVIERE, Mmes Anita LEPAGE, Lydia LEBASTARD, M Frédéric LEGRAND, Mmes Dominique GUICHARD, Bénédicte LECERF-CARCOUËT, M Eric MADEC-PREVOST, Mme Cécilia BRIAND, MM Jérôme RETIF, Mathias MERCIER, Sylvain LAUNAY

Absents excusés : M Nicolas BODINEAU, Mme Déborah MELISSON, M Gwénaël CRAHES

Procurations : Nicolas BODINEAU donne pouvoir à Monique JAMIN

Gwénaël CRAHES donne pouvoir à Jérôme RETIF

Lydia LEBASTARD a été désignée secrétaire de séance.

Madame le Maire présente le compte administratif 2018 du budget Commerce :

	Fonctionnement		Investissement		Total	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
opérations de l'exercice	4 133,06	14 184,00		3 204,82	4 133,06	17 388,82
résultat (n-1) reporté		0,57		35 987,75		35 988,32
affectation résultat (n-1)						
total	4 133,06	14 184,57		39 192,57	4 133,06	53 377,14
résultat cumulé		10 051,51		39 192,57		49 244,08
restes à réaliser			9 500,00		9 500,00	

Il est constaté pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes. Il est reconnu la sincérité des restes à réaliser.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du conseil municipal (**Madame le Maire s'étant retirée et ne participant pas au vote**) adoptent le Compte Administratif «Commerce» 2018 tel que présenté.

Pour extrait conforme, le 3 avril 2019

Le Maire,

Monique JAMIN